

L'ASSURANCE VIE EN UNITÉS DE COMPTE

ANNÉE 2023

Synthèse

1. En 2023, le marché français de l'assurance vie en unités de compte (UC) représente 62,2 Md€ de cotisations, montant en hausse de +7,5 % sur un an.

Particulièrement dynamiques depuis plusieurs années, les cotisations en UC repartent à la hausse en 2023, à 62,2 Md€, soit +7,5 % sur un an. En 10 ans, le montant de cotisations en UC a été multiplié par 3,7. La part des unités de comptes dans l'ensemble des cotisations d'assurance vie s'établit ainsi à 40,6 % en 2023, un plus haut historique. Les prestations versées sur les contrats en UC sont également en forte hausse, à 32,2 Md€ (+36,6 %). La collecte nette en UC s'établit ainsi à +30,0 Md€ en 2023, soit 4,3 Md€ de moins qu'en 2022. En parallèle, les transferts des fonds euros vers les UC sont restés positifs sur l'année 2023, pour un montant de +5,4 Md€. Ils correspondent à des arbitrages nets favorables aux UC (+2,6 Md€), augmentés par les investissements nets en UC issus des transferts liés à la loi Pacte (+2,8 Md€). Au total, les flux nets d'investissements en UC s'élèvent à 40,6 Md€¹. Ces flux nets se sont principalement portés sur les fonds obligataires (+30,7 Md€), les actions (+11,6 Md€) et les fonds monétaires (+9,7 Md€).

À fin 2023, les provisions mathématiques en UC atteignent 535,1 Md€², en hausse +14,7 % sur un an. Cette hausse est la résultante de l'ajustement ACAV positif (*cf. infra*), en lien avec la situation favorable à fin 2023 sur les marchés boursiers et obligataires, amplifiée par la collecte nette positive et les transferts favorables aux UC.

2. Les placements en représentation des UC contribuent à hauteur de 84 % au financement des entreprises et portent à 79 % sur des actifs de la zone euro.

Ce sont 455 Md€ de financement aux entreprises, soit 84 % des placements en UC, qui se décomposent en 299 Md€ en actions, 113 Md€ en obligations et 43 Md€ en immobilier. La part investie en titre de capital ou de dette (76 %) est bien supérieure à celle observée sur l'assurance vie en euros (52 %). La moitié de ces financements productifs est orientée vers les entreprises françaises (227 Md€), principalement en actions (133 Md€) et, dans une moindre mesure, en obligations (60 Md€) et en immobilier (34 Md€).

3. En 2023, les supports en UC enregistrent une performance globale³ de +7,0 % (après -11,2 % en 2022).

Cette performance positive a été portée par la conjonction d'une bonne année sur les segments actions et fonds à allocations d'actifs +10,9 % et 5,7 % respectivement), ainsi que sur les produits de taux (+5,0 % sur les fonds obligataires et +2,9 % sur le monétaire). En revanche, la performance des UC immobilières a été négative (-7,7 %). Sur les cinq dernières années, la performance annuelle moyenne des fonds nette de frais est de 5,32 %.

4. Les coûts récurrents des fonds en UC s'établissent à 1,67 % et les frais des contrats en UC à 0,82 %.

À iso-périmètre, les frais courants des fonds en UC passent de 1,57 % en 2022 à 1,44 % en 2023. Ce recul de 13 points de base (pb) provient d'un effet prix pour 4 pb et d'un effet de structure pour 9 pb⁴. A la suite de la mise en place des nouveaux documents d'informations clés (DIC), les coûts récurrents intègrent désormais les coûts de transaction. De ce fait, les coûts récurrents des fonds présents en UC s'établissent ainsi à 1,67 % en 2023, comme la somme des frais courants (1,44 %)⁵ et des coûts de transaction (0,23 %).

En 2023, l'estimation des frais de gestion sur encours des contrats en UC⁶ est de 0,82 % en moyenne pour l'ensemble du marché. Ces frais sont globalement inchangés par rapport à 2022 (la variation sur un an n'est pas significative compte tenu du mode de calcul⁷). En termes de répartition, ces frais sont d'au plus 0,79 % pour 25 % des PM en UC et d'au plus 0,88 % pour 75 % des PM.

¹ Le différentiel avec la collecte nette et les transferts en affaires directes provient essentiellement des frais prélevés sur les UC de l'assureur, de l'activité des succursales et acceptations et des revenus distribués réinvestis en UC.

² Le montant des PM en UC (535,1 Md€) est inférieur au montant des placements en UC (541,2 Md€). En effet, outre les ajustements de couverture de fin d'année, les PM (comme tous les autres éléments techniques) ne reflètent que les affaires directes France tandis que les placements sont relatifs au bilan et peuvent inclure également des affaires en acceptations et des affaires à l'étranger *via* les succursales.

³ Cette performance est brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds (*cf. annexe méthodologique*).

⁴ L'effet de structure est indépendant des variations de coûts. Il provient pour l'essentiel de la dynamique du marché en 2023 avec une évolution encore plus dynamique des fonds qui présentent des coûts moins élevés que la moyenne (en l'occurrence les fonds monétaires et obligataires).

⁵ Avec la mise en place des nouveaux DIC, les « frais courants » sont désormais dénommés « autres coûts récurrents ».

⁶ Il s'agit des frais de gestion sur encours, prélevés directement sur les PM en UC par les entreprises d'assurance vie.

⁷ À 0,80 % en 2022 (chiffre révisé), la variation sur l'année de 2 pb est principalement imputable à un mode de calcul simplifié des encours en UC moyens en 2022 et 2023 (compte tenu de la forte volatilité des marchés sur ces deux années, la moyenne prise uniquement entre les débuts et fins de période conduit à minorer artificiellement le taux en 2022 et à le majorer en 2023).

Chiffres clés

1.- Le marché de l'assurance vie en UC⁽¹⁾

(affaires directes)	2021	2022	2023	Var
- Cotisations UC (en milliards d'euros)	57,9	57,9	62,2	+7,5%
- part des UC dans l'ensemble (en %)	38,9%	39,8%	40,6%	+0,8 pt
- Prestations en UC (en milliards d'euros)	23,7	23,6	32,2	+36,6%
- part des UC dans l'ensemble (en %)	18,8%	17,8%	21,3%	+3,5 pts
- Collecte nette en UC (en milliards d'euros)	34,2	34,3	30,0	-12,5%
- part des UC dans l'ensemble (en %)	152,6%	258,7%	1240,7%	n.a.
- Ensemble des transferts euros vers UC (en milliards d'euros)	-3,6	7,4	5,4	
dont arbitrages (en milliards d'euros)	-6,1	3,8	2,6	
dont transferts Pacte (en milliards d'euros)	2,5	3,6	2,8	
- Provisions Mathématiques en UC (en milliards d'euros)	489,5	466,5	535,1	+14,7%
- part des UC dans l'ensemble (en %)	27,1%	26,1%	28,7%	+2,7 pts

(1) y compris supports eurocroissance. Source : France Assureurs, compte provisoire 2023.

2.- Les flux nets des placements en UC

(en milliards d'euros)	2021	2022	2023	Var
Ensemble	23,6	30,8	40,6	13,3
- dont actions et fonds actions	4,8	16,9	11,6	-5,0
- dont obligations et fonds obligataires	2,5	5,7	30,7	26,3
- dont immobiliers et fonds immobiliers	2,8	7,7	-6,5	-14,8
- dont trésorerie et fonds monétaires	7,5	-1,4	9,7	12,9
- dont fonds à allocation d'actifs	5,4	3,6	-7,2	-10,5
- dont autres placements ⁽¹⁾	0,8	-1,7	2,5	4,4

(1) titres structurés ou garantis, fonds alternatifs, fonds d'infrastructures, fonds de capital investissement, autres fonds. Source : France Assureurs, compte provisoire 2023.

3.- Financement de l'économie en représentation des UC⁽¹⁾ à fin 2023

	Assurance Vie en euros		Assurance Vie en UC	
	Md€	%	Md€	%
Entreprises	986,0	56,9%	455,1	83,8%
- dont actions	234,2	13,5%	298,9	55,1%
- dont obligations d'entreprises	664,3	38,4%	113,2	20,8%
- dont immobilier d'entreprises	87,5	5,1%	43,0	7,9%
Obligations souveraines	526,5	30,4%	28,0	5,2%
Immobilier d'habitation	15,8	0,9%	7,8	1,4%
Autres	203,1	11,7%	52,0	9,6%
Total	1 731,4	100,0%	542,9	100,0%

(1) après transparence des OPC. Source : France Assureurs, compte provisoire 2023.

4.- Performance annuelle moyenne des UC⁽¹⁾ et contributions par type d'actif

	2021	2022	2023	Var
Ensemble	+9,9 %	-11,2 %	+7,0 %	+18,2 pts
- dont actions et fonds actions	+7,9 %	-7,2 %	+4,5 %	+11,6 pts
- dont obligations et fonds obligataires	+0,2 %	-1,1 %	+0,7 %	+1,9 pt
- dont immobiliers et fonds immobiliers	+0,3 %	+0,1 %	-0,9 %	-0,9 pt
- dont trésorerie et fonds monétaires ⁽²⁾	0,0 %	0,0 %	+0,2 %	+0,2 pt
- dont fonds à allocation d'actifs	+2,6 %	-3,6 %	+1,3 %	+4,9 pts
- dont autres placements	+0,5 %	-0,1 %	+0,3 %	+0,4 pt
- ajustement statistique ⁽³⁾	-1,6 %	+0,7 %	+1,0 %	

(1) Performance brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds.

(2) La décomposition prix/volume n'étant pas toujours renseignée, une hypothèse simplificatrice de rendement à 0 % a été retenue pour cette ligne.

(3) Différence entre l'estimation du rendement sur base ligne à ligne, à une périodicité trimestrielle sur un échantillon d'entreprises, et le rendement comptable global annuel déterminé à l'aide des États Nationaux Spécifiques.

Source : France Assureurs, compte provisoire 2023.

L'ASSURANCE VIE EN UNITÉS DE COMPTE

Année 2023

5.- Performance¹ 2023 et sur 5 ans des fonds UC selon le croisement {code CIC, catégorie BCE} × SRI

(base pondérée par les encours de fin de période)	Nombre de fonds	Valeur fin 2023 en Md€	Perf. 2023	Perf. annualisée 2018-2023	Centiles de la performance annualisée à 5 ans					
					10 %	25 %	50 %	75 %	90 %	
Ensemble	9 452	335,77	8,55%	5,32%	0,02%	1,07%	4,54%	8,91%	11,87%	
Croisement CIC × SRI	41 x SRI 3	66	2,27	5,83%	4,48%	0,85%	0,85%	6,22%	6,33%	6,33%
	41 x SRI 4	2854	94,65	12,72%	9,00%	5,12%	7,05%	9,18%	10,98%	12,95%
	41 x SRI 5	1828	40,66	18,32%	11,29%	6,24%	8,78%	10,86%	13,91%	17,21%
	41 x SRI 6	180	1,74	22,33%	10,59%	3,68%	6,26%	10,37%	14,76%	19,26%
	42 x SRI 1	33	0,82	3,30%	0,42%	0,29%	0,29%	0,46%	0,48%	0,52%
	42 x SRI 2	971	20,07	6,10%	0,51%	-0,98%	-0,62%	0,03%	1,26%	3,09%
	42 x SRI 3	1107	10,33	7,54%	0,86%	-1,50%	-1,25%	0,64%	2,78%	5,03%
	42 x SRI 4	32	1,95	8,96%	1,74%	-1,41%	1,94%	1,94%	2,26%	3,19%
	43 x SRI 1	212	21,95	3,25%	0,37%	0,16%	0,31%	0,40%	0,43%	0,47%
	44 x SRI 1	15	1,87	4,84%	0,51%	0,41%	0,51%	0,51%	0,57%	0,57%
	44 x SRI 2	241	13,74	4,85%	0,95%	-0,12%	0,67%	1,02%	1,20%	2,05%
	44 x SRI 3	1010	60,31	7,64%	3,25%	1,16%	2,15%	3,10%	4,09%	5,48%
	44 x SRI 4	324	20,50	10,49%	6,27%	3,92%	4,64%	6,69%	7,64%	8,51%
	44 x SRI 5	29	1,11	6,54%	3,71%	0,01%	0,05%	3,57%	4,46%	8,90%
	45 x SRI 2	41	15,15	-6,01%	-0,15%	-2,11%	-2,11%	-1,70%	1,22%	2,99%
	45 x SRI 3	180	19,79	-4,85%	1,95%	-1,45%	0,53%	1,49%	4,56%	5,64%
	45 x SRI 4	19	2,54	-5,54%	2,54%	0,60%	1,74%	1,74%	3,81%	3,81%
	46 x SRI 2	58	1,75	3,36%	2,94%	0,48%	2,58%	3,04%	4,63%	4,63%
	46 x SRI 3	104	2,10	7,84%	5,05%	0,54%	3,51%	6,51%	6,51%	6,56%
	46 x SRI 4	31	0,58	18,96%	9,93%	7,19%	7,19%	7,66%	17,10%	17,10%
	47 x SRI 3	3	0,79	8,46%	6,29%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 4	1	0,00	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 5	2	0,00	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 6	1	0,03	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
47 x SRI 7	0	0,00	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	
49 x SRI 2	5	0,03	6,36%	0,80%	0,67%	0,67%	0,67%	0,67%	0,67%	
49 x SRI 3	13	0,17	8,31%	0,96%	-2,14%	-2,14%	1,52%	1,89%	3,63%	
49 x SRI 4	24	0,10	4,25%	6,51%	3,80%	4,89%	4,89%	9,49%	10,32%	
Croisement catégorie BCE × SRI	Actions x SRI 3	71	2,35	5,84%	4,47%	0,85%	0,85%	5,79%	6,33%	6,33%
	Actions x SRI 4	2552	92,14	12,62%	8,87%	5,12%	6,99%	9,02%	10,72%	12,77%
	Actions x SRI 5	1578	36,16	17,66%	10,96%	5,88%	8,52%	10,54%	13,33%	17,21%
	Actions x SRI 6	152	1,71	22,47%	10,57%	3,68%	6,26%	10,19%	14,76%	19,26%
	Obligations x SRI 1	30	0,67	3,36%	0,40%	0,27%	0,29%	0,40%	0,46%	0,58%
	Obligations x SRI 2	909	19,47	6,13%	0,52%	-0,98%	-0,62%	0,07%	1,23%	3,17%
	Obligations x SRI 3	986	9,14	7,38%	0,67%	-1,63%	-1,25%	0,41%	2,58%	3,92%
	Obligations x SRI 4	21	0,55	8,74%	2,85%	0,15%	3,19%	3,19%	3,19%	3,19%
	Monétaire x SRI 1	206	21,86	3,25%	0,37%	0,16%	0,31%	0,40%	0,43%	0,47%
	Mixtes x SRI 1	20	2,09	4,67%	0,51%	0,41%	0,51%	0,51%	0,57%	0,57%
	Mixtes x SRI 2	242	13,60	4,88%	0,94%	-0,11%	0,67%	1,02%	1,20%	2,05%
	Mixtes x SRI 3	1033	60,44	7,67%	3,24%	1,16%	2,15%	3,10%	4,09%	5,48%
	Mixtes x SRI 4	372	18,87	10,23%	6,15%	3,80%	4,63%	6,69%	7,03%	8,43%
	Mixtes x SRI 5	49	1,32	11,14%	6,04%	0,05%	3,57%	3,57%	8,90%	19,24%
	Immobilier x SRI 2	41	15,15	-6,02%	-0,15%	-2,11%	-2,11%	-1,70%	1,22%	2,99%
	Immobilier x SRI 3	179	19,58	-4,94%	1,94%	-1,94%	0,53%	1,49%	4,56%	5,64%
	Immobilier x SRI 4	16	2,54	-5,54%	2,55%	0,60%	1,74%	1,74%	3,81%	3,81%
	Spéculatifs x SRI 2	61	1,95	2,99%	2,84%	0,48%	2,48%	2,68%	3,88%	4,63%
	Spéculatifs x SRI 3	116	2,18	7,31%	4,71%	0,54%	2,10%	6,51%	6,51%	6,56%
	Spéculatifs x SRI 4	34	0,56	18,94%	9,94%	7,19%	7,19%	7,19%	17,10%	17,10%
	Spéculatifs x SRI 5	15	0,13	14,22%	8,09%	5,24%	5,24%	5,24%	13,88%	13,88%
	ETF x SRI 2	64	0,64	5,66%	-0,07%	-0,95%	-0,93%	-0,15%	0,00%	1,97%
	ETF x SRI 3	81	0,65	8,34%	0,12%	-1,43%	-1,43%	-1,23%	2,71%	2,71%
	ETF x SRI 4	270	4,55	15,43%	10,53%	4,39%	10,03%	12,50%	12,90%	14,13%
	ETF x SRI 5	229	4,25	22,30%	13,72%	9,69%	10,65%	12,66%	16,36%	17,79%
	ETF x SRI 6	30	0,05	9,67%	3,88%	-15,12%	-15,12%	10,86%	12,93%	13,03%
	Private_Equity x SRI 3	5	1,21	8,53%	6,25%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Private_Equity x SRI 4	0	0,00	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
Private_Equity x SRI 5	0	0,00	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	
Private_Equity x SRI 6	1	0,03	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	
Private_Equity x SRI 7	1	0,10	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	
Autres x SRI 3	12	0,21	8,46%	5,62%	2,28%	5,84%	6,11%	6,98%	6,98%	
Autres x SRI 4	20	1,11	8,45%	2,27%	1,94%	1,94%	1,94%	1,94%	1,94%	

(1) Performance brute des frais des contrats en UC et nette des coûts récurrents des fonds.

(2) Le nombre et la valeur des fonds portent sur les fonds pour lesquels la performance à 5 ans est disponible.

L'ASSURANCE VIE EN UNITÉS DE COMPTE

Année 2023

6.- Coût récurrent des fonds UC ventilés par croisement {code CIC, catégorie BCE} × SRI

<i>(base pondérée par les encours de fin de période)</i>		Nombre de fonds	Valeur fin 2023 en Md€	Coût récurrent moyen	Centiles				
					10 %	25 %	50 %	75 %	90 %
Ensemble		12 439	401,47	1,67%	0,44%	1,19%	1,70%	2,13%	2,58%
Croisement CIC × SRI	41 x SRI 3	105	3,12	1,81%	1,52%	1,52%	1,60%	2,21%	2,46%
	41 x SRI 4	3692	105,52	1,93%	1,18%	1,62%	1,96%	2,26%	2,63%
	41 x SRI 5	2249	47,22	1,84%	0,96%	1,64%	1,98%	2,17%	2,45%
	41 x SRI 6	255	1,87	2,17%	1,39%	1,83%	2,07%	2,64%	2,95%
	42 x SRI 1	52	1,16	0,35%	0,15%	0,19%	0,34%	0,48%	0,60%
	42 x SRI 2	1378	32,45	1,15%	0,48%	0,77%	1,19%	1,44%	1,73%
	42 x SRI 3	1432	17,96	1,31%	0,51%	1,01%	1,34%	1,65%	1,98%
	42 x SRI 4	44	2,19	0,62%	0,09%	0,09%	0,25%	1,39%	1,45%
	43 x SRI 1	260	25,54	0,27%	0,06%	0,12%	0,26%	0,36%	0,48%
	44 x SRI 1	20	2,44	0,41%	0,15%	0,30%	0,30%	0,57%	0,67%
	44 x SRI 2	332	15,57	1,45%	1,04%	1,19%	1,36%	1,66%	2,15%
	44 x SRI 3	1335	66,69	1,69%	0,92%	1,46%	1,68%	2,06%	2,38%
	44 x SRI 4	442	21,57	1,68%	0,99%	0,99%	1,63%	2,09%	2,40%
	44 x SRI 5	39	1,62	1,91%	1,32%	1,65%	2,08%	2,30%	2,30%
	45 x SRI 2	56	16,91	2,11%	1,33%	1,64%	2,03%	2,07%	3,16%
	45 x SRI 3	205	22,66	2,36%	1,13%	1,47%	2,13%	3,34%	3,46%
	45 x SRI 4	25	2,93	1,32%	1,02%	1,02%	1,16%	1,16%	1,34%
	46 x SRI 2	80	2,29	2,51%	1,46%	2,30%	2,60%	2,80%	3,09%
	46 x SRI 3	134	2,15	2,27%	1,90%	1,99%	1,99%	2,60%	2,87%
	46 x SRI 4	46	0,66	2,05%	1,64%	1,67%	2,18%	2,24%	2,24%
	47 x SRI 3	8	1,10	2,22%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 4	3	0,09	3,31%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 5	3	0,02	3,25%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 6	10	0,45	4,49%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	47 x SRI 7	10	0,49	2,89%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	49 x SRI 2	21	1,03	1,87%	1,40%	1,40%	1,43%	1,57%	2,78%
	49 x SRI 3	35	1,92	1,21%	0,46%	0,48%	1,53%	1,60%	1,80%
	49 x SRI 4	50	0,78	2,34%	0,98%	2,02%	2,50%	2,50%	3,76%
Croisement catégorie BCE × SRI	Actions x SRI 3	95	3,09	1,87%	1,52%	1,52%	1,60%	2,26%	2,46%
	Actions x SRI 4	3314	100,55	2,00%	1,35%	1,67%	1,99%	2,28%	2,63%
	Actions x SRI 5	1945	42,04	1,97%	1,47%	1,76%	2,01%	2,18%	2,47%
	Actions x SRI 6	212	1,81	2,23%	1,39%	1,84%	2,08%	2,64%	2,95%
	Obligations x SRI 1	48	0,86	0,39%	0,21%	0,21%	0,34%	0,46%	0,60%
	Obligations x SRI 2	1289	31,49	1,18%	0,52%	0,80%	1,20%	1,51%	1,75%
	Obligations x SRI 3	1264	16,81	1,38%	0,67%	1,04%	1,45%	1,70%	2,00%
	Obligations x SRI 4	33	0,37	2,03%	0,60%	1,71%	2,31%	2,72%	2,72%
	Monétaire x SRI 1	253	25,45	0,27%	0,06%	0,12%	0,26%	0,36%	0,48%
	Mixtes x SRI 1	26	2,82	0,40%	0,15%	0,30%	0,30%	0,57%	0,67%
	Mixtes x SRI 2	341	15,67	1,43%	0,93%	1,19%	1,31%	1,60%	2,15%
	Mixtes x SRI 3	1388	66,69	1,69%	0,92%	1,41%	1,68%	2,06%	2,38%
	Mixtes x SRI 4	495	20,72	1,66%	0,99%	0,99%	1,62%	2,08%	2,44%
	Mixtes x SRI 5	61	1,84	1,92%	1,32%	1,65%	2,07%	2,30%	2,30%
	Immobilier x SRI 2	56	16,93	2,11%	1,33%	1,64%	2,03%	2,07%	3,16%
	Immobilier x SRI 3	204	22,46	2,37%	1,13%	1,47%	2,13%	3,34%	3,46%
	Immobilier x SRI 4	21	2,93	1,32%	1,02%	1,02%	1,16%	1,16%	1,34%
	Spéculatifs x SRI 2	79	2,46	2,48%	1,80%	2,20%	2,60%	2,80%	3,09%
	Spéculatifs x SRI 3	152	2,38	2,22%	1,80%	1,98%	1,99%	2,60%	2,87%
	Spéculatifs x SRI 4	46	0,65	2,08%	1,64%	1,67%	2,18%	2,24%	2,24%
	Spéculatifs x SRI 5	21	0,16	2,62%	1,78%	2,25%	2,55%	3,28%	3,28%
	ETF x SRI 2	97	0,79	0,21%	0,11%	0,18%	0,20%	0,23%	0,31%
	ETF x SRI 3	113	0,78	0,27%	0,10%	0,18%	0,20%	0,44%	0,51%
	ETF x SRI 4	356	6,00	0,64%	0,15%	0,25%	0,38%	1,30%	1,30%
	ETF x SRI 5	285	5,24	0,66%	0,09%	0,21%	0,39%	0,99%	1,64%
	ETF x SRI 6	43	0,07	0,38%	0,18%	0,30%	0,32%	0,45%	0,57%
	Private_Equity x SRI 3	12	1,59	1,89%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Private_Equity x SRI 4	3	0,87	1,79%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Private_Equity x SRI 5	1	0,02	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Private_Equity x SRI 6	10	0,74	3,44%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Private_Equity x SRI 7	12	0,60	2,76%	nd.	nd.	nd.	nd.	nd.
	Autres x SRI 3	27	1,83	1,11%	0,46%	0,48%	0,92%	1,60%	1,60%
Autres x SRI 4	35	1,67	0,95%	0,09%	0,09%	0,09%	2,50%	2,50%	

7.- Frais de gestion sur encours des contrats en UC en 2023

Valeur fin 2023 en Md€	Taux de frais moyen ¹	Centiles ¹				
		10 %	25 %	50 %	75 %	90 %
541,2	0,82%	0,70%	0,79%	0,83%	0,88%	1,01%

¹ frais pondérés par les encours au niveau des entreprises d'assurance

Annexe méthodologique

Sources utilisées :

- Les enquêtes relatives au marché de l'assurance vie réalisées par France Assureurs (agrégats techniques).
- Les états règlementaires nationaux, notamment les données techniques et financières issues des états nationaux spécifiques FR13 et FR05 (calcul de la performance globale à partir des ajustements des assurances à capital variable -ACAV-, ajustements et extrapolation à l'ensemble du marché).
- Les états règlementaires européens, Solvabilité 2 (S06.02) solo de 72 entreprises d'assurances vie et mixtes et FRPS à fin 2023. Ils totalisent l'ensemble des actifs en UC, ligne à ligne⁸ et permettent de ventiler les investissements UC par code CIC⁹, d'analyser la variation du stock d'UC entre deux périodes afin de distinguer les flux nets des effets de valorisation et d'analyser par transparence avec l'utilisation conjointe de l'état S06.03.
- La base de fonds mise à disposition par Quantalys permet de ventiler les fonds par SRI (Summary Risk Indicator) et donne les statistiques sur les coûts récurrents et les performances des fonds.
- La liste des fonds d'investissement mise à disposition [sur le site de la BCE](#) permet de ventiler les fonds par catégorie BCE d'après le [glossaire](#) figurant en annexe des orientations de la BCE du 4 avril 2014 relatives aux statistiques monétaires et financières.

Définitions :

- Coûts récurrents des fonds : la liste des frais composant l'agrégat « coûts récurrents » est définie dans le détail à [l'annexe VI du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ \(UE\) 2017/653 DE LA COMMISSION du 8 mars 2017](#). Le niveau en pourcentage des coûts récurrents d'un fonds est disponible dans le Document d'Information Clés (DIC) du fonds. Ce niveau est la somme i) des coûts annuels de transactions de portefeuille et ii) des autres coûts récurrents. Ces coûts récurrents ne contiennent pas les coûts ponctuels (par exemple les coûts d'entrée et de sortie) ni les coûts accessoires (les commissions liées aux résultats ou la commission d'intéressement). Ainsi, par rapport aux études des années précédentes, outre les frais courants qui correspondent aux autres coûts récurrents, les coûts considérés contiennent également les coûts de transactions de portefeuille pour la première fois cette année. Ces derniers coûts s'élèvent à 0,23 % en moyenne. À iso-définition, les coûts récurrents sont ainsi passés de 1,57 % en 2022 à 1,44 % en 2023.
- À noter que les frais de souscription et d'arbitrage prélevés dans les contrats en UC d'assurance vie ne sont pas inclus dans cette étude.
- Performance des fonds : sur 5 ans sur la période 31/12/2018–31/12/2023. Les données sont issues directement de la base Quantalys. La performance fournie est brute des frais des contrats en UC et nette de coûts récurrents des fonds. Elle prend en compte les éventuels coupons distribués par les fonds.

⁸ La variable C0090 « actifs détenus en représentation de contrats en unités de compte et indexés » permet d'identifier les actifs détenus en représentation de contrats en unités de compte.

⁹ Complementary Identification Code (variable C0290) : code d'identification complémentaire à 4 caractères utilisé pour classer les actifs, les deux premiers pour le pays de cotation (FR pour la France...), le 3^e pour la catégorie principale de l'actif (4 pour les fonds d'investissement) et le 4^e pour affiner cette catégorie (xx41 fonds actions, xx42 fonds obligataires...).

Opérations :

Un premier tri est réalisé à partir du code CIC renseigné par les entreprises pour chaque actif (état S06.02), permettant d'identifier sa nature et, en particulier, d'isoler ceux correspondant à des fonds (cf. tableau 1).

En 2023, dans le cadre d'une étude approfondie des fonds immobiliers, il est apparu que des entreprises classaient en code CIC xx32 (codes réservés aux *Actions dans des sociétés immobilières et assimilées*) des investissements qui correspondent en réalité à des fonds immobiliers, existant par ailleurs avec le code CIC xx45. Afin de refléter l'exhaustivité des fonds en portefeuille UC des assureurs, 93 fonds pour une valeur de 12,2 Md€ de ces codes CIC xx32 ont été reclassés en code CIC xx45.

L'état S06.02 ne contient pas d'informations détaillées sur les fonds comme le niveau de risque SRI, la catégorie BCE, le montant des coûts récurrents ou encore les performances. Par conséquent, à partir du code d'identification du fonds (le plus souvent son code Isin¹⁰), ces informations sont récupérées *via* un appariement avec la base financière des fonds mise à disposition par Quantalys. Certains fonds ne trouvent pas de correspondance dans la base Quantalys, soit parce que le code d'identification est un code interne à l'entreprise¹¹, soit parce que le fonds est non référencé chez Quantalys (cf. tableau 2).

Tableau 1 : ventilation des placements UC et des fonds selon leur code CIC (en Md€)

Code CIC des placements en UC au 31/12/2023	Montant 2023	Part dans le total	Var. / 2022	Détails des fonds par code CIC	Montant 2023	Part dans le total	Var. / 2022
1 – Obligations souveraines	0,1	0,0%	---	41 – Fonds actions	160,4	36,7%	-1,2 pt
2 – Obligations d'entreprises	23,6	4,4%	+3,3 pts	42 – Fonds obligataires	60,8	13,9%	+2,2 pts
3 – Actions	11,3	2,1%	-2,7 pts	43 – Fonds monétaires	25,7	5,9%	+1,5 pt
4 – Fonds d'investissement	436,4	80,6%	-2,7 pts	44 – Fonds à all. d'actifs	121,1	27,8%	-2,6 pts
5 – Titres structurés	63,5	11,7%	+1,7 pt	45 – Fonds immobiliers	49,4	11,3%	-0,7 pt
6 – Titres garantis	0,0	0,0%	---	46 – Fonds alternatifs	6,2	1,4%	-0,1 pt
7 – Trésorerie et dépôts	5,2	1,0%	+0,4 pt	47 – Fonds de Cap. Inv.	3,7	0,8%	+0,3 pt
8 – Prêts et Prêts hypothécaires	0,0	0,0%	---	48 – Fonds d'infra.	0,1	0,0%	---
9 – Immobilisations corporelles	1,1	0,2%	---	49 – Autres fonds	9,1	2,1%	+0,5 pt
Total	541,2	100,0%	---	Total	436,4	100,0%	---

Au total, les variables « coûts récurrents » et « SRI » au 31/12/2023 sont disponibles pour 84,7 % des fonds et 92,0 % des encours des fonds. Ces niveaux de représentativité sont variables selon la catégorie des fonds, allant d'un minimum de 10,0 % pour les fonds d'infrastructures à un maximum de 99,9 % pour les fonds monétaires.

Tableau 2 : taux de représentativité des fonds renseignés en termes de niveau de risque et de coûts récurrents (en Md€)

	Fonds présents dans les UC des assureurs		Fonds disponibles avec informations auxiliaires (SRI et coûts récurrents)			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Part en nombre	Part en montant
41 - Fonds actions	6 865	160,4	6 330	158,2	92,2%	98,6%
42 - Fonds obligataires	3 317	60,8	2 928	54,7	88,3%	89,9%
43 - Fonds monétaires	291	25,7	265	25,6	91,1%	99,9%
44 - Fonds à allocation d'actifs	2 958	121,1	2 183	108,4	73,8%	89,5%
45 - Fonds immobiliers	476	49,4	289	42,5	60,7%	86,1%
46 - Fonds alternatifs	338	6,2	286	5,2	84,6%	84,4%
47 - Fonds de capital-investissement.	171	3,7	34	2,2	19,9%	58,7%
48 - Fonds d'infrastructures	6	0,1	1	0,0	16,7%	10,0%
49 - Autres fonds	272	9,1	123	4,7	45,2%	51,9%
Total Fonds	14 694	436,4	12 439	401,5	84,7%	92,0%

¹⁰ International Securities Identification Numbers. Il est composé de 12 caractères alphanumériques qui incluent le pays dans lequel la société émettrice a son siège, le numéro d'identification de sécurité spécifique et le « chiffre de contrôle ».

¹¹ De type Code Attributed by the Undertaking (CAU).

L'indicateur SRI d'un fonds d'investissement est un indicateur global du niveau de risque du produit résultant de la combinaison de deux risques : le risque de marché et le risque de crédit. Imposé par la réglementation européenne sur les produits d'investissements, il peut ne pas toujours être suffisant pour constituer des groupes homogènes permettant de discriminer des fonds d'investissement selon leur niveau de frais et de performance. Cet indicateur est ainsi croisé soit par le code CIC, soit par la catégorie BCE.

D'autres caractéristiques des fonds d'investissement peuvent expliquer les écarts par rapport aux moyennes des frais et des performances présentées dans ce document pour les groupes constitués. Ces caractéristiques peuvent être, par exemple, les suivantes :

- Fonds actions investis dans les petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter des différences avec les fonds de grandes capitalisations en termes de frais et de performances en raison d'un éventuel horizon de placement recommandé plus long ;
- Fonds obligataires court terme versus fonds obligataires de moyen/long terme qui peuvent avoir un même niveau d'indicateur SRI bien que leur ratio rentabilité/risque puisse être différent ;
- Fonds gérés de façon active versus fonds indiciels ;
- Fonds avec une composante ESG (fonds labellisés, fonds article 8 ou 9, fonds à impact...) ;
- Fonds de fonds.

Enfin, certains croisements {CIC, catégorie BCE} × SRI contiennent un faible nombre de fonds qui met à mal l'établissement de statistiques robustes et le secret statistique. En conséquence, les croisements dont les effectifs de fonds sont inférieurs à 20 ne sont pas toujours présentés. Afin d'assurer une équivalence entre les tableaux de frais et de performance, ce filtre n'est appliqué qu'à celui relatif aux frais, base à partir de laquelle les performances sont calculées.

En ce qui concerne les fonds immobiliers, ils contiennent tous types de véhicules (SCI, OPCI, SCPI...) qui peuvent avoir des structures différentes de frais. L'exploitation des codes Isin est susceptible de concentrer l'analyse sur certaines typologies de fonds immobiliers (OPCI et Sociétés Civiles) au détriment d'autres, à l'image des SCPI dont les principales ont fait l'objet d'une recherche manuelle des informations portant sur le niveau de risque, de frais et de performance.

En ce qui concerne les fonds de capital investissement, le niveau d'information relatif aux frais et à la performance est faible en nombre. De fait, les tableaux de frais présents dans les DIC de ces fonds sont parfois différemment présentés de ceux des autres fonds. Exprimés en taux de frais annuels moyens (TFAM), ils agrègent d'autres catégories de frais (par exemple les frais de gestion indirects) pour lesquelles il est difficile de savoir s'ils constituent ou non des coûts récurrents.

Les catégories de fonds BCE sont directement appariées à partir de la base de fonds d'investissement de la BCE au 4^e trimestre de l'année 2023 (*cf. supra*). Pour les fonds qui ne sont pas renseignés dans cette base, soit 10 % de l'ensemble, d'autres sources sont mobilisées (base de fonds à une autre date, catégorie Quantalys la plus proche, code CIC du fonds). Enfin, les fonds monétaires sont absents de cette nomenclature BCE. Ils sont également identifiés à partir de la catégorie Quantalys.

S'agissant des frais de gestion sur encours des contrats en UC, ils sont déterminés à partir des remontées de 26 entreprises d'assurance vie sur la base des frais moyens appliqués par chacune d'entre-elles.



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.